

Consultation publique numérique: les premières contributions publiées

La [consultation publique](#) sur les services numériques [ouverte le 6 mai dernier](#) par le Secrétariat d'Etat à la prospective et à l'économie numérique a été fermée hier, mercredi 7 juillet, comme prévu. Elle visait à recueillir les points de vue et avis sur le volet numérique des acteurs économiques du secteur, des collectivités territoriales et des citoyens. Volet numérique qui, pour mémoire, provisionne **2,5 milliards d'euros** d'aides en direction du secteur IT dans le cadre du grand emprunt.

Il est encore trop tôt pour connaître les conclusions de la consultation. Une première analyse doit être rendue fin juillet sur le profil des intervenants, puis **une synthèse sera présentée à la rentrée**. Elle permettra de définir précisément les thématiques concernées et de déterminer les budgets alloués. A ce jour, il est notamment prévu de consacrer quelques 750 millions d'euros au développement du cloud computing.

Mais plusieurs acteurs ont déjà fait connaître leur contribution à la consultation publique. En premier lieu le **Syntec Informatique**. Sans ambiguïté, le syndicat *« se réjouit du coup d'envoi donné au volet portant sur les usages numériques innovants [...] et de la mise en œuvre d'investissements d'avenir en faveur du développement des usages, logiciels et services numériques, compléments indispensables aux investissements en matière d'infrastructure très haut débit. »*.

La Chambre syndicale a donc formulé ses recommandations autour de quatre axes : Le **développement des usages du numérique** pour une croissance durable notamment dans les domaines de la Santé, du GreenIT et de l'Ecole numérique; la « Numérisation du tissu économique des TPE et PME »; le renforcement et la consolidation du secteur des TIC en France; et le développement de la Recherche et de l'Innovation en France. Le Syntec insiste également sur la nécessité d'assurer la traçabilité des investissements afin d'en vérifier la pertinence. Un suivi qui pourrait être assuré par l'« Observatoire du Numérique » dont le Syntec propose la création.

Autre acteur de poids à contribuer à la consultation, **Red Hat**, en tant que fournisseur d'infrastructure (Cloud) et de solutions open source. Dans sa [réponse](#), l'entreprise insiste notamment sur *« l'ouverture de l'infrastructure »*. *« Si le système de cloud repose sur des solutions propriétaires, nous perdons ainsi l'avantage indubitable d'une transparence complète. C'est pour cette raison que nous recommandons de faire usage et de promouvoir des technologies reposant exclusivement sur l'open source et des standards ouverts pour la mise en place d'infrastructures Cloud. »*

Si la France est [championne de l'open source](#) (selon Red Hat), il lui reste néanmoins à prouver sa capacité d'innovation dans le cloud, l'embarqué, l'e-santé, etc.